

# Natation

## Défi sportif AlterGo 2020

### Règlements scolaires



# RÈGLEMENTS NATATION

## 1 - CLASSEMENT DES ATHLÈTES POUR LA NATATION

### 1. Sans handicap physique

**Division ouverte avec objet flottant** : pour tous les athlètes peu importe leur limitation fonctionnelle.

**Division ouverte sans objet flottant** : pour tous les athlètes peu importe leur limitation fonctionnelle, **sans déficience intellectuelle.**

**Division sans objet flottant** : pour athlètes ayant un diagnostic de déficience intellectuelle légère à moyenne ou ayant un TSA avec un fonctionnement de DIL/DIM (l'athlète doit être inscrit en division ouverte si besoin d'un objet flottant).

**Division pour athlètes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde avec ou sans objet flottant et avec assistant** : L'assistant peut être dans l'eau derrière l'athlète pour l'orienter. Cette division est mixe.

### 2. Avec handicap physique

**Division 1 – Avec ou sans objet flottant** : Les jeunes marchent sans difficulté. Ils peuvent circuler dans les escaliers sans assistance physique ni main courante. Ils peuvent faire des activités motrices globales telles que sauter ou courir, mais la vitesse, la coordination et/ou l'équilibre sont affectés.

**Division 2 – Avec ou sans objet flottant** : Les jeunes marchent avec difficulté mais sans aide technique. Ils doivent utiliser une main courante ou une assistance physique pour circuler dans les escaliers. Les performances motrices sont pauvres et peu développées au niveau de la course et des sauts.

**Division 3 – Avec ou sans objet flottant :** Les jeunes utilisent une aide technique en tout temps et sont autonomes dans leurs déplacements à l'intérieur. Ces jeunes nécessitent une aide physique ou un appui stable pour se lever et se tenir debout.

**Division 4 – Avec ou sans objet flottant :** Les jeunes nécessitent un fauteuil roulant motorisé ou manuel propulsé par autrui. En position assise, ils ont besoin d'un siège adapté pour supporter le tronc. Ils peuvent utiliser une marchette avec assise, effectuer de courts déplacements au sol (ramper, se trainer), ou effectuer des pas avec aide physique.  
L'assistant est permis mais ne doit pas être devant l'athlète.

**Division 5 – Avec ou sans objet flottant :** Ces jeunes ont un pauvre contrôle au niveau de la tête et du tronc et les mouvements volontaires des bras et des jambes sont très limités. Ils sont dépendants de l'adulte pour les transferts et déplacements. Ces athlètes ont droit de porter des palmes pour aider à la propulsion.  
L'assistant est permis mais ne doit pas être devant l'athlète.

## 2 – Épreuves

### 2.1 Épreuves courte distance (divisions sans handicap physique)

Style	Longueur	Sexe	Niveau
Libre	25 mètres	Filles	Primaire
Libre	25 mètres	Garçons	Primaire
Libre	25 mètres	Filles	Secondaire
Libre	25 mètres	Garçons	Secondaire
Dos	25 mètres	Filles	Primaire
Dos	25 mètres	Garçons	Primaire

<b>Dos</b>	25 mètres	Filles	Secondaire
<b>Dos</b>	25 mètres	Garçons	Secondaire

**2.2 Épreuves courte distance (avec handicap physique)  
divisions 1, 2, 3, 4 et 5 (la division 5 est mixte)**

<b>Style</b>	<b>Longueur</b>	<b>Sexe</b>	<b>Niveau</b>
<b>Libre</b>	25 mètres	Filles	Primaire
<b>Libre</b>	25 mètres	Garçons	Primaire
<b>Libre</b>	25 mètres	Filles	Secondaire
<b>Libre</b>	25 mètres	Garçons	Secondaire
<b>Dos</b>	25 mètres	Filles	Primaire
<b>Dos</b>	25 mètres	Garçons	Primaire
<b>Dos</b>	25 mètres	Filles	Secondaire
<b>Dos</b>	25 mètres	Garçons	Secondaire

### 2.3 Épreuves longue distance (avec ou sans handicap physique)

Style	Longueur	Sexe	Niveau
Libre	50 mètres	Filles	Primaire
Libre	50 mètres	Garçons	Primaire
Libre	50 mètres	Filles	Secondaire
Libre	50 mètres	Garçons	Secondaire

### 2.4 Épreuves avec limitation visuelle

Style	Longueur	Sexe	Niveau
Libre	25 mètres	Mixte	Primaire
Libre	25 mètres	Mixte	Secondaire

### 2.5 Épreuves course à relais avec ou sans objet flottant

Style	Longueur	Genre	Niveau
Libre	4 x 25 mètres	Mixte - handicap physique	Primaire
Libre	4 x 25 mètres	Mixte - handicap physique	Secondaire
Libre	4 x 25 mètres	Filles	Primaire

<b>Libre</b>	4 x 25 mètres	Garçons	Primaire
<b>Libre</b>	4 x 25 mètres	Filles	Secondaire
<b>Libre</b>	4 x 25 mètres	Garçons	Secondaire

\*La course à relais doit être effectuée par 4 athlètes différents.

### 3 – Les départs

- À l'annonce de l'épreuve, l'athlète doit être assis.
- Au coup de sifflet, l'athlète fait son entrée dans l'eau et se met en position de départ.
- Au «buzz» et abaissement du drapeau rouge, c'est le départ.
- Un entraîneur doit tenir le bras de l'athlète jusqu'au signal de départ de la course.

### 4 – Règlements

- Aucune reprise de vague ne sera autorisée.
- Tous les départs se font à l'intérieur de la piscine.
- Toutes les compétitions auront lieu dans deux bassins de 25 mètres.
- Aucune période d'échauffement n'est prévue à l'horaire.
- Les nageurs devront obligatoirement toucher le mur lors des épreuves de relais.
- Les équipes doivent respecter les emplacements assignés pour chaque école aux abords de la piscine.
- Les nageurs avec limitation visuelle peuvent avoir un assistant pour leur donner des indications à l'aide d'une perche au bout de laquelle se trouve objet mou attaché. L'assistant touche le nageur sur la tête ou sur l'épaule pour lui indiquer la proximité du mur de virage ou du mur d'arrivée.
- Les objets flottants autorisés sont : la veste de flottaison, les flotteurs aux bras, les ceintures de flottaison au corps (Aqua

jogging), le ballon dorsal, le serpent de mer (frite) et les aides flottants adaptés.

- **Il est interdit pour un athlète d'utiliser un objet pouvant aider à la propulsion comme objet flottant (ex : les palmes ou les planches), sauf pour la division 5 avec handicap physique.**

## 5 – Assistants

- Les assistants seront acceptés seulement dans les épreuves handicap physique sévère (division 4 et 5) ou déficience intellectuelle sévère à profonde avec assistant.
- L'assistant peut rediriger l'athlète (sans le pousser) si et seulement si l'athlète est pris dans les câbles de flottaison de la piscine (l'athlète doit avancer seul). **Il doit être derrière l'athlète.**





François Girouard  
Coordonnateur à la programmation sportive  
514 933-2739, ext. 242  
[francoisg@altergo.ca](mailto:francoisg@altergo.ca)

Jeremie Brisebois  
Directrice, sports et développement  
514 933-2739, ext. 221  
[jeremie@altergo.ca](mailto:jeremie@altergo.ca)





**defisportif.com**  
#defisportifaltergo

